

# LE DÉFI DE LA COMPLEXITÉ



D.R.

Jean-Claude Seys,  
Président de L'Institut Diderot

www.jeanclaudeseys.fr

Les électeurs ont le sentiment que les programmes politiques ne répondent pas à leurs attentes : la cause en est la complexité du monde moderne qui contribue simultanément à la formation d'attentes irréalistes du côté des électeurs, et à l'incapacité des politiques de penser des solutions qui dépendent d'eux dans le temps qui est le leur.

Le stade de développement actuel ne permet plus de distinguer les contraintes objectives de ce qui dépend

de la volonté humaine. Pourquoi me refuse-t-on un travail ? Pourquoi mes revenus sont-ils insuffisants ? Pourquoi suis-je malade si ce n'est qu'on ne m'a ni protégé, ni guéri ?

Les candidats ne connaissent pas, la plupart du temps, la solution des grands problèmes ; s'ils la connaissent, ils n'ont pas les moyens de la mettre en œuvre tant elle dépend de pouvoirs multiples, internationaux et nationaux, privés et publics ; s'ils ont le pouvoir de la

mettre en œuvre, le temps nécessaire est tel qu'elle arrive à contre temps et produit des effets inverses à l'objectif. Ainsi, le problème principal aujourd'hui serait de relancer la croissance : qui peut prétendre savoir ce qu'il faut faire ? Le rôle de la monnaie, boîte de vitesse du moteur économique au fonctionnement imprévisible, l'interdépendance des économies, la dimension psychologique des comportements collectifs ne permettent pas de concevoir une solution faisant consensus, et une gouvernance mondiale serait nécessaire pour l'implémenter.

On peut constater les mêmes difficultés et contradictions en tout domaine et donc, nous concernant particulièrement, celui de l'assurance.

Les règles comptables et les normes de solvabilité dépendent d'autorités différentes et l'Etat, en charge

du développement, voit ses moyens amputés par les mesures prises par les premières.

Ainsi encore, le développement d'une épargne retraite individuelle et facultative serait souhaitable des points de vue économique et social. Mais la fiscalité des contrats, excessivement favorable dans les années 80, quand la rentabilité des contrats était elle-même exceptionnelle, s'est progressivement alourdie pour atteindre son maximum quand la rentabilité a dé-

gringolé au point de rendre celle-ci négative en monnaie constante ; dans le même temps, les règles de solvabilité détournent l'épargne collective de l'investissement dans les entreprises, pourtant indispensable au plan macroéconomique, et seul moyen de préserver la valeur de l'épargne sur une longue période.

Nul doute que diverses mesures ponctuelles tenteront de remédier à ces effets négatifs, créant de nouvelles incohérences...

”

Le principe de précaution sévit partout :

une responsabilisation excessive des organes de gouvernance les invite à ne rien faire ; ils n'en souffriront pas ; c'est l'avenir de la société prise globalement qui en pâtira, car, pour une société, il n'est de pire risque que de ne pas en prendre.

Les prudents et les censeurs, les « précautionneux » ne seront jamais jugés pour le dommage supporté par la masse anonyme : qui s'intéresse à la mort des victimes d'accidents de la route dus au retard dans la construction de l'autoroute Le Mans - Tours (la moitié des morts au moins aurait été évitée) en raison de la protection des scarabées dorés ?

Un monde complexe, des pouvoirs éclatés, déséquilibrés entre freins et moteur, conduisent à un avenir d'autant moins maîtrisable que, si on s'apitoie sur les conséquences, on en aime les causes... ■

“

*Pour une société, il n'est de pire risque que de ne pas en prendre.*